

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 14 SEPTEMBRE 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Quinze, le **14 SEPTEMBRE A 20 H 15**

Extrait affiché le :
15 septembre 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

5^{ème} séance 2015

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE
Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David,
M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Absent excusé : M. PIERRON Joël

Objet : Prix des concessions en
forêt communale.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FLICKER Gisèle	à	Mme GÉROME Line
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

N° 97/2015

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel

À la demande de Monsieur Michel SALTZMANN, Adjoint délégué,
L'Assemblée délibérante est unanime pour dire que, dorénavant, les
prix des concessions en forêt communale seront indexés tous les 3 ans sur l'indice INSEE du coût
de la construction, étant entendu qu'aucune redevance ne pourra être revue à la baisse.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,